



Association Réseau français sur l'entente de voix (REV France)

www.revfrance.org

**Conditions générales de vente pour nos formations
et pour le séjour de rétablissement**

- 1 - Les frais d'inscription sont dus en totalité au moment de l'inscription.
- 2 - Jusqu'à 8 jours avant le début de l'action, toute annulation donne lieu à remboursement. Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être fait.
- 3 - L'inscription à une action de formation comme au séjour de rétablissement vaut adhésion au règlement intérieur de l'association REV France. Le non-respect du règlement intérieur du REV France entraînera l'annulation de l'inscription sans aucune contrepartie.